VATICAN II CONTRE LE DOGME DE L'ÉGLISE

Fr. G. Hesse

Hier, en discutant du premier document de Vatican II, *Sacrosanctum Concilium* sur la liturgie, j'ai oublié de citer ce que le pape Grégoire XVI, dans son encyclique *Mirari Vos*, avait à dire sur l'idée de changer l'Église, de simplifier la liturgie et d'adapter le droit ecclésiastique aux besoins de l'époque. Certaines personnes m'accusent d'être très explicite dans mes propos. Je vais vous montrer ce que Grégoire XVI a dit. Il s'agit de *Mirari Vos*, numéros 10 et 11 :

„Ce serait donc un crime, une dérogation formelle au respect dû aux lois Ecclésiastiques, que de blâmer par une liberté d'opinion insensée la discipline que l'Église a consacrée, par laquelle l'administration des choses saintes et la conduite des fidèles sont réglées, qui détermine les droits de l'Église et les obligations de son ministère, et de déclarer cette discipline hostile à certains principes du droit naturel ou incapable d'agir par imperfection inhérente ou de la déclarer soumise à l'autorité civile."

„Mais puisque, pour reprendre les paroles des Pères du Concile de Trente..." Ceci est le numéro 11. „... il est certain que l'Église a été instruite par le Christ et Ses apôtres et que le Saint-Esprit ne manque jamais, par une assistance quotidienne, de nous enseigner toute vérité, c'est le comble de l'absurdité et de l'outrage envers elle de prétendre que la restauration et la régénération sont devenues nécessaires pour assurer son existence et son progrès, comme s'il pouvait être cru qu'elle était ainsi sujette soit à des faiblesses, des ténèbres, ou d'autres altérations de ce genre. Et que cherchent ces audacieux novateurs sinon de donner de nouvelles fondations à une institution qui ne serait ainsi que l'œuvre de l'homme et de réaliser ce que Saint Cyprien ne peut suffisamment détester en rendant l'Église humaine de tout ce qui est Divin ?"

Je pense que c'est assez clair. Grégoire XVI condamne l'idée d'une restauration et d'une régénération de l'Église nécessaire pour assurer son existence. Vatican II n'a pas cru Grégoire XVI, et c'est pourquoi Vatican II a cessé d'être catholique.

UNITATIS REDINTEGRATIO ET L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

Le prochain document que nous devons aborder est probablement le plus scandaleux de tous : le décret sur l'œcuménisme de Vatican II, *Unitatis Redintegratio*, du 21 novembre 1964. Ce document a été publié le jour même, exactement 10 ans avant que Mgr Lefebvre ne publie la déclaration des principes de la Société de Saint Pie X. Le décret sur l'œcuménisme ne peut être réellement compris dans sa malice, dans son mensonge, avant de comprendre le concept catholique de l'unité de l'Église.

Le pape Léon XIII, dans son encyclique sur l'unité de l'Église, du 29 juin 1896, intitulée *Satis Cognitum*, parle et se prononce en tant que pasteur suprême et docteur de l'Église, sur le concept catholique de l'unité de l'Église. Il dit, au numéro cinq, citant Saint Cyprien : „Il y a un seul Dieu et un seul Christ, et Son Église est une et la foi est une, et un le peuple uni dans la solide unité du corps et le lien de la concorde. Cette unité ne peut être brisée, ni le corps unique divisé par la séparation de ses parties constitutives." Et encore, „L'Église ne peut être divisée en parties par la séparation et la division de ses membres. Ce qui est coupé de la mère ne peut vivre ni respirer à part." Et encore, Saint Cyprien : „Quiconque est séparé de l'Église est uni à une adultère. Il s'est coupé des promesses de l'Église, et celui qui quitte l'Église du Christ ne peut arriver aux récompenses du Christ. Celui qui n'observe pas cette unité n'observe pas la loi de Dieu, ne garde pas la foi du Père et du Fils, ne s'attache ni à la vie ni au salut."

C'est l'unité de l'Église. Et le pape Léon XIII poursuit au numéro six : „Mais Christ en vérité, qui a fait cette seule Église, lui a aussi donné l'unité. C'est-à-dire qu'Il l'a faite telle que tous ceux qui doivent en faire partie doivent être unis par les liens les plus étroits, de manière à former une seule société, un seul royaume, un seul corps, un seul corps et un seul esprit, comme vous êtes appelés en une seule espérance de

votre vocation." (Éphésiens 4:4).

Et Léon XIII continue au numéro huit : „D'une part, il est donc nécessaire que la mission d'enseigner tout ce que le Christ avait enseigné demeure perpétuelle et immuable, et d'autre part, que le devoir d'accepter et de professer toute leur doctrine soit également perpétuel et immuable." Et il cite à nouveau Saint Cyprien : „Notre Seigneur Jésus-Christ, quand dans Son évangile Il témoigne que ceux qui ne sont pas avec Lui sont Ses ennemis, ne désigne aucune forme spéciale d'hérésie, mais déclare que tous les hérétiques qui ne sont pas avec Lui et qui ne se rassemblent pas avec Lui, dispersent Son troupeau et sont Ses adversaires. ‚Celui qui n'est pas avec moi est contre moi, et celui qui ne rassemble pas avec moi, disperse.'" Et puis, Léon XIII remarque, citant l'Épître de Jacques : „Quiconque offense en un seul point est devenu coupable de tous. Quiconque nie une vérité que l'Église catholique enseigne, les nie toutes."

Rappelez-vous ce que j'ai dit sur l'objectif et le subjectif. Le prêtre orthodoxe russe quelque part en Sibérie qui n'a jamais entendu parler de l'Église catholique sous le communisme, peut-être ne savait-il pas mieux. Nous ne le jugeons pas. Nous ne prononçons pas de jugement subjectif. Objectivement, il était un hérétique et un schismatique, séparé de l'Église, et en état de péché mortel objectif contre le premier commandement.

Léon XIII, au numéro 10, décrit l'Église : „Dieu a même fait de l'Église une société bien plus parfaite que toute autre. Car la fin pour laquelle l'Église existe est aussi plus élevée que la fin des autres sociétés que la grâce divine est au-dessus de la nature, que les bénédictions immortelles sont au-dessus des choses transitoires sur la terre. Par conséquent, l'Église est une société divine dans son origine, surnaturelle dans sa fin, et ses moyens adaptés proximativement à l'atteinte de cette fin. Mais c'est une communauté humaine dans la mesure où elle est composée d'hommes. C'est pourquoi nous la trouvons appelée dans les Saintes Écritures par des noms indiquant une société parfaite. On en parle comme de la maison de Dieu, la cité placée sur la montagne où toutes les nations doivent venir. Mais c'est aussi le bercail, présidé par un seul berger et dans lequel toutes les brebis du Christ doivent se réfugier. Oui, elle est appelée le royaume que Dieu a établi et qui subsistera pour toujours. Enfin, c'est le Corps du Christ, c'est-à-dire, bien sûr, Son corps mystique, ou le corps vivant et dûment organisé et composé de nombreux membres. Des membres en effet, qui n'ont pas tous les mêmes fonctions, mais qui, unis les uns aux autres, sont maintenus liés par la direction et l'autorité de la tête."

C'est la vraie description de l'Église, et non ce que Vatican II a blasphématoirement prétendu enseigner dans le document *Lumen Gentium*, discute hier. Léon XIII indique clairement qu'il n'y a qu'une seule Église. Il n'existe pas d'Églises sœurs. Il n'existe pas d'Églises qui ne sont pas unies à l'Église catholique mais qui sont toujours considérées comme des „Églises". Ce ne sont pas des Églises ; ce sont des sectes. Ce sont des religions ennemies du Christ. Peut-être ne veulent-elles pas être ennemies du Christ, mais objectivement, elles le sont. Il se peut qu'une personne intellectuellement déficiente qui n'est rien d'autre qu'un psychopathe, un pyromane, sujet aux fausses alarmes, en termes politiquement corrects, mît le feu à cet hôtel. Il ne veut pas vous tuer parce qu'il n'y pense même pas, mais il est notre ennemi tout de même, objectivement. Et c'est ce que j'ai à dire sur les Églises qui ne sont pas catholiques. Toutes, sans exception.

UNITATIS REDINTEGRATIO SUR L'OECUMÉNISME

Vatican II, blasphématoire comme jamais, encore plus hérétique qu'avant, exige l'œcuménisme—l'œcuménisme dans un sens nouveau, non pas dans l'ancien sens classique de parler de tout ce qui appartient à la maison, comme Léon XIII vient de décrire l'Église, la maison et l'*Oecumene*, tout ce qui appartient à la maison. L'œcuménisme signifie aujourd'hui tout ce qui appartient à cette maison étrange, très mythique, non pas mystique, mais mythique, de toutes les Églises et de toute l'humanité et de tout le monde de toute façon.

Il est difficile de croire que Vatican II oserait vraiment dire ce qui suit, mais il l'a fait. *Unitatis Redintegratio* numéro trois : Après avoir déclaré qu'il n'y a qu'une seule Église de Dieu, ils se défigurent néanmoins en disant : „Selon la condition de chaque Église ou communauté, ces actions liturgiques peuvent très certainement véritablement engendrer une vie de grâce, et l'on doit dire, peuvent effectivement donner accès à la communion du salut." Ils parlent des ser-

vices protestants. Je vais vous donner le paragraphe entier :

„Les frères séparés de nous..." (Léon XIII vient de dire, citant Saint Cyprien, ils ne sont pas seulement séparés de nous. Ce ne sont pas nos Églises sœurs. Ce sont les ennemis du Christ. Pas pour Vatican II, peut-être parce que Vatican II est l'ennemi du Christ.) „...accomplissent aussi de nombreuses actions liturgiques de la religion chrétienne. De manière variée selon la condition de chaque Église ou communauté, ces actions liturgiques peuvent très certainement véritablement engendrer une vie de grâce, et l'on doit dire peuvent donner accès à la communion du salut."

Ainsi, nous entendons ici que la Messe protestante de Cranmer en la Cathédrale de Canterbury en Angleterre peut véritablement donner accès à la communauté du salut. Ceci est une hérésie et un blasphème. Ce n'est pas une hérésie proximale ; c'est une hérésie directe. C'est condamner le jugement des Églises protestantes par les papes. C'est condamner les papes qui ont excommunié Henri VIII et ses partisans. C'est condamner le pape qui a excommunié Martin Luther et ses partisans. C'est condamner les papes qui ont dit que si vous allez à une église protestante le dimanche, vous êtes excommunié. Cette seule ligne suffirait à prendre tout ce livre et à le jeter là où il doit être : à la poubelle.

Mais non, ce n'est pas encore suffisant pour Vatican II. Ils veulent plus : „Il s'ensuit que les Églises et communautés séparées, en tant que telles, bien que nous croyions qu'elles souffrent des défauts déjà mentionnés, n'ont été en aucune manière privées de signification et d'importance dans le ministère du salut, car l'Esprit du Christ ne s'est pas abstenu de les utiliser comme moyens de salut, lesquels tirent leur efficacité de la plénitude même de la grâce et de la vérité confiées à l'Église catholique." Alors, si vous allez dans une Église protestante, vous obtenez la grâce dérivée de l'Église catholique ? Non. Les papes ont explicitement condamné cette opinion, le Concile de Trente et Vatican I, et surtout récemment, le pape Pie XI dans son encyclique *Mortalium Animos*, que vous pouvez vous procurer auprès d'Angelus Press. Elle est courte, facilement compréhensible. Vous devriez l'obtenir.

Le pape Pie XI parle des personnes „qui soutiennent que l'unité de foi et de gouvernement, qui est une marque de l'unique vraie Église du Christ, a à peine jamais existé jusqu'à présent et n'existe pas aujourd'hui. Elles considèrent que cette unité est en effet à désirer et peut même, par la coopération et la bonne volonté, être réellement atteinte, mais qu'en attendant, elle doit être considérée comme un simple idéal." Et elles s'empressent de dire que „l'Église romaine aussi a erré et a corrompu la religion primitive en y ajoutant et en proposant à la croyance des doctrines non seulement étrangères à l'Évangile, mais contraires à son esprit." D'autres encore vont même jusqu'à désirer que le Pontife lui-même préside leurs assemblées mixtes." Il s'agit des réunions œcuméniques avec l'Église anglicane. „Quant au reste, si vous entendez de nombreux non-catholiques prêcher à grands cris la communion fraternelle en Jésus-Christ" (Vatican II fait partie de ces non-catholiques), „vous n'en trouverez cependant aucun à qui il vienne à l'esprit d'obéir avec une soumission dévote au Vicaire de Jésus-Christ en sa qualité de docteur ou de chef. En attendant, ils affirment leur disposition à traiter avec l'Église de Rome, mais sur un pied d'égalité, comme des égaux avec un égal." Assise. „Mais même s'ils pouvaient ainsi traiter, il semble peu probable qu'ils ne le fassent qu'à condition qu'aucun pacte qu'ils pourraient conclure ne les contraigne à rétracter ces opinions qui les maintiennent encore en dehors du bercail du Christ." Vous pouvez facilement voir que c'est toujours l'Église catholique, la soi-disant Église catholique, avec le pape Jean-Paul II (qui n'est certainement pas catholique), qui dit que nous rétractons des opinions. Eux non. Les protestants n'ont pas rétracté une seule de leurs erreurs.

Et dans *Mirari Vos* encore, Grégoire XVI dit, au numéro 14 : „Nous en venons maintenant à une autre cause, très féconde, des maux qui affligent actuellement l'Église et que nous déplorons si amèrement. Nous entendons par là l'indifférentisme, ou cette opinion fatale partout diffusée par l'artifice des méchants, que l'homme peut, par la profession de n'importe quelle foi, obtenir le salut éternel de son âme." Il appelle cela une opinion perverse. Il dit : „C'est une opinion perverse diffusée par l'artifice des méchants que l'homme peut par la profession de n'importe quelle foi obtenir le salut éternel de son âme, pourvu que sa vie soit conforme à la justice et à la probité. Mais dans une question si claire et évidente, il nous sera sans doute facile d'arracher du milieu du peuple confié à vos soins une erreur si pernicieuse." Cela signifie que

ce que Vatican II écrit dans le décret sur l'œcuménisme a été qualifié d'erreur pernicieuse par Grégoire XVI. „L'apôtre", c'est-à-dire Saint Paul, „nous en avertit. Un seul Dieu, une seule foi, un seul baptême. Que tremblent donc ceux qui s'imaginent que chaque credo mène par un chemin facile au port de la félicité et qu'ils réfléchissent sérieusement au témoignage de notre Sauveur Lui-même, que ceux-là sont contre le Christ qui ne sont pas avec le Christ, et qu'ils dispersent misérablement par le fait qu'ils ne se rassemblent pas avec Lui, et que par conséquent ils périront éternellement sans aucun doute s'ils ne tiennent pas à la foi catholique et ne la conservent pas entière et sans altération." Qu'ils écoutent Saint Jérôme lui-même, racontant qu'à l'époque où l'Église était divisée en trois partis, lui, fidèle à ce qui avait été décidé, répétait incessamment à tous ceux qui s'efforçaient de le rallier : „Quiconque est uni à la chaire de Pierre est avec moi." Or, rappelez-vous, il a dit : „À la chaire de Pierre." Il n'a pas dit : „Au successeur actuel de Pierre." Il a dit : „À la chaire de Pierre." C'est le successeur actuel de Pierre qui n'est pas uni à la chaire de Pierre, parce qu'il dit des choses directement opposées à ce qu'a dit son prédécesseur.

Et au numéro 15, Grégoire XVI dit : „De cette source empoisonnée de l'indifférentisme découle cette maxime fausse et absurde, ou plutôt extravagante, que la liberté de conscience devrait être établie et garantie à chaque homme." Et à cela je devrai revenir avec le document sur la liberté de conscience de Vatican II, parce que Vatican II a vraiment commencé à enseigner presque tout ce qui avait été condamné par les papes précédents. Il n'est pas étonnant de constater que le pape actuel prononce et profère l'hérésie ; il ne fait que suivre le concile qu'il loue si souvent et si fort comme étant la seconde Pentecôte, ce qui est blasphématoire à dire. Le Saint-Esprit est venu une seule fois.

„Mais l'Esprit du Christ n'a pas refusé de les utiliser, les Églises protestantes et divisées, comme moyens de salut." Le pape Jean-Paul II, dans *Catechesi Tradendae* numéro 32, dit, (*quorum conatibus Spiritus Christi salutem operari non recusat*), „Aux efforts de qui l'Esprit du Christ ne refuse pas de donner le salut." (*Quorum conatibus*) fait référence à la phrase précédente parlant d'*Ecclesiae Protestantae*, les Églises protestantes. Les Églises protestantes, aux efforts desquelles le Christ ne refuse pas de donner le salut. C'est de l'hérésie. Si le pape avait dit qu'un protestant pourrait éventuellement être sauvé malgré la religion à laquelle il appartient, je n'aurais pas objecté. Personne n'aurait pu objecter. Non. Il a dit : „Aux efforts desquelles le Christ ne refuse pas le salut." Jésus-Christ, notre Seigneur, n'est pas capable de donner le salut aux efforts des Églises protestantes parce que Dieu ne peut pas se contredire. Une Église, une foi, un baptême. Les protestants, certains d'entre eux, ont le sacrement catholique du baptême. Pas une seule religion protestante n'a notre foi. Ils nient la présence réelle dans le Saint-Sacrement. Ils nient le sacerdoce sacramentel. Ils nient le sacrement de la confession. Ils n'ont pas une seule foi avec nous. Ils nient la foi. Et Saint Cyprien, affirmé par Léon XIII et Grégoire XVI, a dit : „S'ils nient un seul point de foi, ils les nient tous. Par conséquent, ils ne sont même pas chrétiens dans le vrai sens du mot."

Le baptême n'a jamais transformé un être humain en un vrai chrétien. Pour être un vrai chrétien, il faut aussi adhérer à la foi. Un enfant protestant qui ne sait pas mieux adhère implicitement à la foi catholique jusqu'à l'âge de raison et certaines personnes le lui ôtent. Un enfant catholique fait de même jusqu'à ce qu'il tombe sous l'influence de Vatican II et des gens qui appartiennent à l'Église de la Nouvelle Aventure, comme elle est appelée dans *Redemptor Hominis* de Jean-Paul II.

Alors, bien sûr, si les Églises protestantes, selon le point de vue de Vatican II et du pape actuel hérétique, ont la foi, alors comment se fait-il qu'elles nient certaines choses que nous tenons fermement ? Comment se fait-il qu'elles nient certaines choses auxquelles nous adhérons avec constance ? Eh bien, c'est une question à laquelle le pape ne répond pas parce que le concile n'y a pas répondu. C'est l'un des trucs du Modernisme, comme Pie VI l'a dit dans son encyclique *Auctorem Fidei*, condamnant le pseudo-synode de Pistoia. Le truc des Modernistes est d'être ambigu, d'enseigner des choses qui peuvent être retirées à moitié, mais aussi interprétées d'une autre manière. Et comme Saint Pie X le dit dans son encyclique *Pascendi Dominici Gregis* sur le Modernisme en 1907, il dit là : „Les Modernistes, ils vous donnent toujours quelque chose et puis vous enlèvent d'autres choses." Quand vous discutez avec un prêtre de l'Opus Dei, comme j'ai eu le plaisir douteux de le faire, quand vous discutez avec un prêtre de la Fraternité Saint-Pierre, comme j'ai eu le plaisir douteux de le faire, ils

diront toujours : „Mais le pape n'est-il pas catholique ? Parce que, voyez, ici il dit quelque chose, et c'est si beaucoup catholique." Non. Le pape ne peut pas être catholique s'il dit 99 % du temps des choses vraies et 1 % du temps des choses fausses. Il y a des catholiques à 100 % ou pas de catholiques. C'est ce que Saint Cyprien a dit très clairement, et il se référait simplement à notre Seigneur lui-même. Notre Seigneur a dit, et j'ai cité ceci hier : „Car en vérité je vous le dis, tant que le ciel et la terre ne passeront pas, un seul iota ou un seul trait de lettre ne disparaîtra en aucune façon de la loi, jusqu'à ce que tout soit accompli." Un seul iota ou un seul trait. Vous dites non à une seule chose que l'Église catholique enseigne, vous venez de quitter l'Église catholique, vous l'avez vraiment quittée, laissée pour de bon jusqu'à ce que vous vous convertissiez et reveniez, jusqu'à ce que vous vous convertissiez et vous soumettiez à nouveau à l'enseignement intégral de l'Église. *Iota Unum.*

Les protestants ne sont donc pas catholiques. Ils sont hors de l'Église. Ils sont hors de la maison. Ils n'appartiennent à aucun type d'*Oecumene*. On ne peut pas traiter avec eux dans les activités œcuméniques. La seule chose que l'on puisse faire avec les protestants, c'est prier pour leur conversion à la foi catholique. Et malheureusement, je dois dire la même chose de ceux qui adhèrent à Vatican II, comme la Fraternité Saint-Pierre, et de ceux qui croient que le Novus Ordo peut être célébré de manière catholique, comme la Fraternité Saint-Pierre. N'oubliez pas que leurs prêtres individuels peuvent penser tout autrement, et certains d'entre eux le font. Mais la société elle-même a signé un document à ce sujet.

Et bien sûr, Vatican II, inutile de le dire, exige un dialogue avec les protestants. Je ne sais pas ce qu'ils veulent discuter. J'ai vécu à Rome pendant 15 ans. Pendant 15 ans, j'ai toujours été confronté au désir de dialogue. Je n'ai jamais compris ce qu'ils voulaient vraiment discuter. La conversion n'a jamais été la question. La conversion n'a jamais été le sujet. Chaque année en janvier, il y avait une semaine, la semaine suivant le 25 janvier, qui est la conversion de Saint Paul, rappelez-vous. Ils avaient la Semaine œcuménique, et des prêtres et des évêques venaient du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens. Outre le fait que la plupart d'entre eux ne savent même pas célébrer la Messe – j'y avais le Secrétaire Évêque. C'est public, alors autant en parler. J'avais le Secrétaire Évêque de l'époque, Torella Cascante, qui avait besoin du livre pour prononcer une bénédiction correcte à la fin de la Messe. Nous n'avions pas besoin du livre. Ce sont les personnes qui décident de ce que nous allons discuter avec les protestants. Eh bien, je ne suis pas surpris. La nouvelle Messe de Paul VI a été rédigée par, entre autres membres de la commission, sept protestants. Des gens m'ont demandé : „Comment le savez-vous ? S'il vous plaît, où est la note de bas de page ? S'il vous plaît, donnez-moi la citation." Vous avez la citation. Demandez au Cardinal Stickler à Rome. Lisez dans le magazine *Latin Mass*, l'interview du Cardinal Stickler, où le Cardinal Stickler dit : „Il y avait sept protestants dans la commission. Je devrais le savoir. J'étais membre de la commission." Et le Cardinal Stickler m'a répété, en privé – j'ai été son secrétaire pendant deux ans, nous parlions presque tous les jours – répété, en privé, à ce sujet. À plusieurs reprises. Aussi, voici la note de bas de page. Si cela ne suffit pas, je ne peux pas vous aider.

L'« ÉGLISE PÈLERINE »

Je vous ai dit hier que je détestais le terme „Église Pèlerine", et que je considérais qu'il était tout à fait faux de parler d'une Église qui doit accomplir un pèlerinage sur Terre. Certains pourraient penser : „Pourquoi est-il si obsédé par le concept d'Église Pèlerine ?" C'est en raison de la manière dont Vatican II lui-même interprète le terme „Église Pèlerine". Et voici ce qu'il en est. *Unitatis Redintegratio*, numéro six :

„Le Christ appelle l'Église, tandis qu'elle accomplit son pèlerinage, à cette continuelle réforme." À cette continuelle réforme. *Mirari Vos* a condamné la revendication d'une réforme nécessaire. L'*Ecclesia Semper Reformanda* ne signifie pas que l'Église dans son ensemble, l'Église en tant que corps mystique, l'Église en tant que société parfaite doit être réformée. C'est impossible. L'*Ecclesia Semper Reformanda* signifie les membres de l'Église, et ils en ont grandement besoin plus que jamais. „Le Christ appelle l'Église à cette continuelle réforme dont elle a toujours besoin, dans la mesure où elle est une institution d'hommes ici sur Terre." Vous avez raison. „Par conséquent, si en divers temps et circonstances il y a eu des déficiences dans la conduite morale ou dans la discipline de l'Église, ou même la manière dont l'enseignement de l'Église a é-

té formulé—à distinguer soigneusement du dépôt de la foi lui-même—celles-ci devraient être corrigées au moment opportun et de la manière appropriée."

Non, monsieur. Le concept même de condamner la formulation de l'enseignement de l'Église dans le passé est hérétique, et il a été condamné explicitement dans *Mortalium Animos* lorsque le pape Pie XI dit, au numéro 12 (maintenant, ne vous y trompez pas, je ne cite pas Vatican II maintenant, mais l'Église catholique, en la personne de Pie XI) :

„Comment une si grande variété d'opinions peut-elle ouvrir la voie à l'unité de l'Église, nous ne le savons pas, en ce qui concerne le dialogue. Cette unité ne peut naître que d'une seule autorité d'enseignement, d'une seule loi de foi, et d'une seule foi des chrétiens. Mais nous savons que d'un tel état de choses, il n'y a qu'un pas facile vers le délaissement de la religion ou l'indifférentisme, et vers l'erreur des modernistes qui soutiennent que la vérité dogmatique n'est pas absolue mais relative. C'est-à-dire, qu'elle change selon les nécessités variables du temps et du lieu et les tendances variables de l'esprit, qu'elle n'est pas contenue dans une tradition immuable, mais peut être altérée pour s'adapter aux besoins de la vie humaine."

Numéro 13 : „De plus, il n'est jamais permis d'employer en connexion avec les articles de foi la distinction inventée par certains entre articles fondamentaux et non fondamentaux." C'est exactement ce que fait *Unitatis Redintegratio* au numéro six. Je le répète, le numéro six de Vatican II dit : „La réforme est nécessaire, car même dans la manière dont l'enseignement de l'Église a été formulé, à distinguer soigneusement du dépôt de la foi lui-même, cela devrait être corrigé au moment opportun et de manière appropriée." Donc ils distinguent le *Depositum Fidei*, le Dépôt de la Foi, d'autres enseignements de l'Église, qui semblent évidemment mineurs. Ils ne le sont pas. Je répète ce que Pie XI a dit : „De plus, il n'est jamais licite d'employer, en connexion avec les articles de foi, la distinction inventée par certains entre articles fondamentaux et non fondamentaux, les premiers étant acceptés par tous, les derniers étant laissés à la libre acceptation des fidèles." J'ai cité *Humani Generis* hier où Pie XII dit : „L'enseignement ordinaire lie tout chrétien." Vous niez librement, sans prouver votre point, l'enseignement ordinaire, vous quittez simplement l'Église, et rejoignez-en une autre, s'il vous plaît. La virtu surnaturelle de la foi a pour motif formel l'autorité de Dieu révélant, et cela ne permet pas une telle distinction ; cette foi est absolue. Elle n'est pas relative. Tous les vrais disciples du Christ croiront donc le dogme de l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu avec la même foi qu'ils croient au mystère de l'Auguste Trinité, à l'infaillibilité du Pontife romain au sens défini par le Concile œcuménique du Vatican (numéro un, bien sûr), avec la même foi qu'ils croient en l'incarnation de notre Seigneur. Si quelqu'un essaie de me dire, comme le fait Jean-Paul II, que l'Église orthodoxe est notre Église sœur, je rejette cela. L'Église orthodoxe rejette l'infaillibilité du Pontife romain telle que définie à Vatican I. Par conséquent, elle rejette tout le reste.

COMMUNICATIO IN SACRIS

De plus, le concile poursuit en disant : „La grâce à obtenir le recommande parfois. Le cours concret à adopter, toutes les circonstances de temps, de lieu et de personnes ayant été dûment considérées, est laissé à la décision prudente de l'autorité épiscopale locale, à moins que la conférence des évêques, selon ses propres statuts, ou le Saint-Siège n'en ait décidé autrement." Ils parlent du culte en commun. Le culte en commun avec les religions non catholiques a été sous peine d'excommunication pendant plus de 1 500 ans. Quiconque osait concélébrer avec les orthodoxes russes (ils ont la concélébration), les prêtres catholiques qui osaient concélébrer avec les orthodoxes russes étaient immédiatement excommuniés. Un membre de l'Église catholique qui osait s'acquitter, entre guillemets, du „devoir dominical" à la messe d'une Église schismatique ou hérétique était immédiatement en état de péché mortel, selon le jugement de l'Église. Maintenant, ils laissent à l'autorité épiscopale locale le soin de décider si vous aurez la *communicatio in sacris*.

Ils utilisent réellement le terme. „Le culte en commun, *communicatio in sacris*, ne doit pas être considéré comme un moyen à utiliser sans discernement pour la restauration de l'unité entre chrétiens. Il y a deux principes principaux sur lesquels repose la pratique d'un tel culte en commun. Premièrement, celui de l'unité de l'Église qui doit être exprimée, et deuxièmement, celui du partage des moyens de grâce. L'expression de l'unité interdit très généralement le culte en commun." Cependant, et puis vient le paragraphe

que j'ai cité : „Pour le bien des fidèles, pour promouvoir l'unité, vous pouvez néanmoins le faire." Et plus tard, le même document dit (d'abord ils disent que la *communicatio in sacris* n'est pas le moyen approprié, mais au numéro 15 ils disent) : „Par conséquent, un certain culte en commun, *communicatio in sacris*, étant donné des circonstances appropriées et l'approbation de l'autorité de l'Église, est non seulement possible, mais est encouragé." C'est le concile le plus doublement trompeur de l'histoire, et ce sont les documents les plus doublement trompeurs de l'histoire de l'Église. En un point ils disent, „*Communicatio in sacris* n'est pas le moyen approprié," puis ils disent qu'elle est encouragée, laissée à l'autorité locale.

LES ÉGLISES ORIENTALES

Ils parlent des Églises orientales. Je me réfère aux Églises orientales qui ne sont pas en communion avec la catholique. Numéro 17 : „Ce qui a déjà été dit sur la variété légitime, nous nous plaisons à l'appliquer aux différences dans les expressions théologiques de la doctrine dans l'étude de la vérité révélée. L'Orient et l'Occident ont utilisé des méthodes et des approches différentes pour comprendre et confesser les choses divines. Il n'est donc guère surprenant si parfois une tradition s'est approchée plus près d'une pleine appréciation de certains aspects d'un mystère de la révélation que l'autre, ou les a mieux exprimés." Cela signifie non seulement parler des Églises unies en Orient, mais aussi des Églises orientales en communion avec le Saint-Siège. Ce document tente, ose dire qu'elles ont mieux compris les choses. Dans *Quo Primum*, Pie V, citant les Pères de l'Église, appelle l'Église catholique la mère et la maîtresse de toutes les Églises. La toute première Église mère de toutes. L'enseignante de toutes les autres Églises. Il n'existe pas de vérité mieux exprimée dans une autre Église, même dans une Église unie à Rome. Il n'existe pas de telle chose. Les Pères de l'Église ont rejeté ce concept, et tous les papes jusqu'à Pie XII l'ont fait. Cela n'empêche pas Vatican II de prononcer le contraire au numéro 17 d'*Unitatis Redintegratio*.

DIALOGUE AVEC LES PROTESTANTS

Puis au numéro 22, ils disent : „Bien que les communautés ecclésiales séparées de nous..." (C'est-à-dire les hérétiques et les schismatiques excommuniés.) „...manquent de la plénitude de l'unité..." (Le mauvais concept d'unité encore. Soit il y a unité, soit il n'y en a pas du tout. Il y a unité ou séparation. Il n'existe pas de pleine unité, de demi-unité, de quart d'unité, de seizième d'unité. C'est n'importe quoi. Ces gens sont intellectuellement déficients, je vous le dis.) „...avec nous qui découle du baptême, et bien que nous croyions qu'elles n'aient pas conservé la réalité propre du mystère eucharistique dans sa plénitude..." (Où est le vieux dicton que si vous niez un dogme, vous les niez tous ? „Non conservée dans sa plénitude", surtout à cause de l'absence du Sacrement de l'Ordre...) C'est probablement un empêchement mineur. „...Néanmoins, lorsqu'elles commémorent la mort et la résurrection du Seigneur dans la Sainte Cène, elles professent qu'elle signifie la vie en communion avec le Christ, et attendent Sa venue dans la gloire. Pour ces raisons, la doctrine sur la Cène du Seigneur, sur les autres sacrements, le culte et le ministère dans l'Église, devraient faire l'objet de dialogue."

Cela ne vous semble-t-il pas familier ? Quand ils disent ici : „La mort et la résurrection du Seigneur, lorsqu'elles commémorent la mort et la résurrection du Seigneur dans la Sainte Cène, elles professent qu'elle signifie la vie et la communion avec le Christ, et attendent Sa venue dans la gloire." C'est une réponse appropriée au *Mysterium Fidei* après la consécration dans la nouvelle Messe. Vatican II ici, et encore une fois, l'interprétation de ce paragraphe n'est pas la mienne ; l'interprétation appropriée de ce paragraphe se trouve dans la nouvelle liturgie. Vatican II, dans cette ligne ici, abandonne la doctrine de la présence réelle et du sacerdoce sacramentel lorsqu'il exige un dialogue avec des personnes qui rejettent la présence du Christ sur l'autel et rejettent le sacerdoce sacramentel. Je ne dialogue pas avec eux. Je leur explique la foi et ensuite je leur dis droit dans les yeux : „Prenez ou laissez."

OECUMÉNISME MODERNE

Le résultat de ce document scandaleux fut une rencontre entre Paul VI et Athénagoras, le Patriarche

des Églises grecques et byzantines, non unies à Rome, en 1965, qui eut le résultat ironique que certains monastères du Mont Athos excommunièrent leur patriarche parce qu'il avait embrassé l'évêque papiste romain. Au moins, ce sont des hérétiques avec des principes. Il n'y a pas de dialogue sur le Mont Athos.

Le résultat fut la déclaration suivante. Ce n'est pas Vatican II lui-même ; c'est un document résultant de Vatican II. Au numéro deux de la Déclaration Commune, ils disent : „Parmi les obstacles qui se trouvent sur la voie du développement de ces relations fraternelles de confiance et d'estime, il y a le souvenir de ces décisions, actes et incidents douloureux qui ont conduit en 1054 à la sentence d'excommunication prononcée contre le Patriarche Michel Cérulaire et deux autres personnes par les légats de Rome." Ils appellent ces décisions douloureuses, et ils appellent cela des incidents. Actes et incidents. Cela signifie que ce fut une décision douloureuse, un acte et un incident lorsque Saint Léon IX excommunia le patriarche hérétique et schismatique. Saint Léon IX les a excommuniés. Le pape actuel ne se lasse pas de citer cela, mais il néglige que ces excommunications furent prononcées la plupart du temps par des saints. Ce fut Saint Léon IX qui excommunia ce patriarche schismatique. Ce fut Saint Grégoire VII qui excommunia l'empereur, et ce fut Saint Pie V qui combattit les Turcs, un fait pour lequel Jean-Paul II déploie maintenant des efforts pour s'excuser.

En fait, les quelques lignes de ce document que je vous ai lues sont si scandaleuses, si efficaces dans leurs mensonges, que je ne peux que vous recommander de jeter un œil aux relations actuelles entre l'Église catholique de Rome et les Églises orientales. Dans l'un des prochains numéros de *Catholic Family News*, vous pourrez lire la conférence de John Vennari donnée à Philadelphie il y a trois semaines. [...] Saint Josaphat est mort pour l'unité de l'Église ukrainienne et de Rome. Le pape Jean-Paul II se moque des martyrs qui sont morts pour l'unité de l'Église ukrainienne et de Rome. Quand il dit – il ne le dit pas personnellement, c'est comme ça qu'on fait aujourd'hui, on laisse la congrégation signer ces choses – et dans la Déclaration de Balamand, les prêtres catholiques d'Ukraine sont priés de se soumettre à l'évêque orthodoxe local. C'est de la haute trahison. Si ce n'était pas le pape, il devrait être passible de la peine capitale, sauf qu'aucune autorité terrestre ne peut juger le pape sur ces choses. Mais souvenons-nous de ce que Innocent III a dit : „Moins un homme est jugé par les hommes, plus il sera jugé par Dieu."

CONCLUSION

J'aborderai en une autre occasion les profondeurs de l'œcuménisme et les absurdités qu'il a causées, surtout avec le pape actuel. En attendant, je vous recommande de lire *Mortalium Animos*. C'est court, précis et pertinent. Je vous recommande de lire *Mirari Vos* de Grégoire XVI. Encore une fois, une courte encyclique. À cette époque, les papes croyaient en l'expression de leurs idées de manière courte et distincte, en clarifiant les termes, sans inventer des termes ambigus et des centaines de pages de blabla comme le pape actuel aime tant le faire. Je ne peux pas, malheureusement je n'ai pas la juridiction de l'en empêcher, mais je veux que vous compreniez que ce qu'il fait est une haute trahison envers le Christ ; c'est une haute trahison envers l'Église catholique. Il n'y a pas de dialogue avec les personnes qui rejettent la vérité. À titre personnel, si vous me permettez une remarque personnelle, j'ai beaucoup de patience pour les personnes qui s'intéressent à la vérité. Ma patience pour ceux qui ne veulent pas entendre la vérité se limite à un „Salut."

Merci.

Ici se termine la partie 1 *et commence la partie* 2.

S'appuyant sur sa critique précédente de l'œcuménisme de Vatican II, le P. Hesse expose la redéfinition hérétique de la tradition dans Dei Verbum, qui prétend que la tradition « progresse » et « grandit » par la contemplation des fidèles, plutôt que de rester immuable comme enseigné par Vatican I et Trente.

Il dénonce *Ecclesia Dei* comme le document le plus frauduleux des dernières décennies, montrant comment il qualifie faussement les consécrations épiscopales de Mgr Lefebvre de « schismatiques », contrairement au droit canonique et à l'histoire.

Le P. Hesse prouve en outre que *Dignitatis Humanae*, la Déclaration sur la Liberté Religieuse, contre-

dit directement le Syllabus de Pie IX en promouvant la liberté religieuse comme un droit civil. Le Cardinal Ratzinger a admis qu'elle constitue un « anti-Syllabus ».

Il révèle comment ce document a forcé des pays catholiques comme la Colombie à supprimer le catholicisme comme religion d'État. Le P. Hesse conclut avec *Gaudium et Spes*, qu'il identifie comme potentiellement le pire document de Vatican II pour son orientation humaniste qui place l'homme plutôt que Dieu au centre de la création, décrivant cela comme un « satanisme » qui substitue l'homme à Dieu et promeut la coopération avec le « Nouvel Ordre Mondial » tout en abandonnant le Christ-Roi.

INTRODUCTION

... dans la Basilique Saint-Pierre et la nef latérale nord. Saint Josaphat est mort pour l'unité de l'Église ukrainienne et de Rome. Le pape Jean-Paul II se moque des martyrs morts pour l'unité de l'Église ukrainienne et de Rome. Quand il dit... Il ne le dit pas personnellement. C'est comme ça qu'on fait aujourd'hui. On laisse l'assemblée signer des choses. Et dans la Déclaration de Balamand, les prêtres catholiques d'Ukraine sont priés de se soumettre à l'évêque orthodoxe local. C'est de la haute trahison que, si ce n'était pas le pape, il devrait être condamné à la peine capitale, sauf qu'aucune autorité terrestre ne peut juger le pape sur ces choses. Mais souvenons-nous de ce qu'Innocent III a dit : « Moins un homme est jugé par les hommes, plus il sera jugé par Dieu. »

Je vous recommande... Je reviendrai à une autre occasion sur les profondeurs de l'œcuménisme et les absurdités qu'il a causées, surtout avec le pape actuel. En attendant, je vous recommande de lire *Mortalium Animos*. C'est court, précis et concis. Je vous recommande de lire *Mirari Vos* de Grégoire XVI. Encore une brève encyclique. À l'époque, les papes croyaient s'exprimer de manière courte et distincte. Des termes clairs, pas des termes ambigus et des centaines de pages de blabla comme le pape actuel aime tant le faire. Je ne peux pas... Malheureusement, je n'ai pas la juridiction pour l'en empêcher. Mais je veux que vous compreniez que ce qu'il fait est une haute trahison envers le Christ. C'est une haute trahison envers l'Église catholique. Il n'y a pas de dialogue avec les gens qui rejettent la vérité. Par principe personnel, si vous me pardonnez cette remarque, j'ai beaucoup de patience pour les gens intéressés par la vérité. Ma patience pour ceux qui ne veulent pas entendre la vérité se limite à un « Salut ». Merci. (gargouillis cafetière) (grincement de chaise)

Vous devez être patients avec moi. Parfois, concernant les citations, ma vue n'est plus ce qu'elle était. Et parfois, dans le vif d'une conférence, je ne trouve pas les bonnes citations à temps. Et je ne veux pas trop interrompre car, dans ce cas, la bande devrait être coupée 10 ou 20 fois avant d'obtenir une copie décente. Permettez-moi donc de citer maintenant deux paragraphes de *Mortalium Animos*, que j'aurais dû citer au moment où nous parlions de dialogue.

Le pape Pie XI, dans *Mortalium Animos* n°10, dit : « Les pan-chrétiens... » Il donna ce terme de pan-chrétiens à tous ces idiots qui voulaient une religion commune à tous les chrétiens, ce qui est, vous le comprenez, impossible et absurde. Je cite : « Ces pan-chrétiens qui œuvrent pour l'union des Églises semblent poursuivre le plus noble des idéaux en promouvant la charité parmi tous les chrétiens, mais comment la charité pourrait-elle nuire à la foi ? Chacun sait que Jean lui-même, apôtre de l'amour, qui semble dans son Évangile avoir révélé les secrets du Sacré-Cœur de Jésus et qui n'a cessé d'imprimer dans la mémoire de ses disciples le nouveau commandement de s'aimer les uns les autres, a néanmoins strictement interdit toute relation avec ceux qui professaient une forme mutilée et corrompue de l'enseignement du Christ. » Saint Jean dit : « Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans la maison, ni ne lui dites : ‚Salut'. » Cela signifie que je vais plus loin que Saint Jean. Je dis « Salut » aux hérétiques. Et pour ceux qui n'ont pas ma première cassette, Hérétiques tous, où que vous soyez, à Tarbes ou Nîmes ou outremer. Vous n'aurez jamais de bons mots de ma part. *Caritas non conturbat me.* Mais les hommes catholiques qui vivent de vin sont profonds dans l'eau et francs et bons. Partout où je voyage, je le constate. *Benedicamus Domino.* (applaudissements) Hilaire Belloc.

N°11 de *Mortalium Animos* : « Par conséquent, puisque le fondement de la charité est la foi pure et inviolate, c'est principalement par le lien d'une seule

foi que les disciples du Christ doivent être unis. Une fédération de chrétiens est donc inconçue dans laquelle chaque membre conserve ses propres opinions et son jugement privé en matière de foi, même s'ils diffèrent des opinions de tous les autres. Comment des hommes aux convictions opposées peuvent-ils appartenir à une même fédération de fidèles ? Ceux qui acceptent la tradition sacrée comme source de révélation et ceux qui la rejettent, ceux qui reconnaissent comme divinement constituée la hiérarchie des évêques, prêtres et ministres dans l'Église, et ceux qui la considèrent comme progressivement introduite pour s'adapter aux conditions du temps, ceux qui adorent le Christ réellement présent dans la très sainte Eucharistie par cette merveilleuse conversion du pain et du vin, la transsubstantiation, et ceux qui affirment que le corps du Christ n'est là que par la foi ou par la signification et la vertu du sacrement. Comment une si grande variété d'opinions peut-elle ouvrir la voie à l'unité de l'Église, nous ne le savons pas. Cette unité ne peut naître que d'une seule autorité enseignante, d'une seule loi de croyance et d'une seule foi des chrétiens. Mais nous savons que d'un tel état de choses, il n'y a qu'un pas facile vers le délaissement de la religion ou l'indifférentisme. » Le reste, je l'ai cité. Quand j'ai cité *Mirari Vos* de Grégoire XVI disant : « Nous devons nous tenir fermement aux traditions consacrées. » Cela signifie, en même temps, ce que j'ai dit hier, que les coutumes de l'Église et l'administration des sacrements, les rites de célébration des sacrements nous ont été transmis comme une tradition sacrée. Aucun homme ne doit les toucher, pas même le pape. Sinon, on ne pourrait pas les appeler consacrées. Quelque chose que chaque pape pourrait changer selon ses propres croyances n'est pas quelque chose que vous pourriez appeler consacré. La loi sur l'élection d'un pape, qui peut être changée par chaque pape à sa guise, n'est pas une chose consacrée, et n'a jamais été considérée comme telle dans l'Église. Si le droit canonique doit être adapté aux temps et parfois, inutile de le dire, le droit canonique étant une loi positive régissant la relation d'une question à une autre, c'est quelque chose qui devra être adapté aux temps présents. Mais le droit canonique n'est pas sacré. Il est seulement beaucoup plus saint que le droit séculier.

DEI VERBUM

Le prochain document dont nous devons discuter, je vais en parler très brièvement. C'est la Constitution Dogmatique sur la Révélation Divine, *Dei Verbum*, 18 novembre 1965. Le fait que ce soit une constitution dogmatique ne signifie pas que ce soit un dogme. Une constitution dogmatique, avant de se déclarer dogme, signifie seulement qu'elle est une constitution enseignante. Ce n'est pas une constitution donnant des conseils pratiques. C'est une constitution qui enseigne. Ce qui fait d'une constitution dogmatique un dogme, ce sont les prononcements solennels, le plus souvent sous forme négative, à la fin du document, disant : « Quiconque dit que ceci n'est pas ainsi, qu'il soit anathème et hors de l'Église. » *Anathema sit*.

Au numéro huit, *Dei Verbum* énonce une définition hérétique de la tradition. Vous pouvez en lire les détails dans l'un des prochains numéros du *Catholic Family News*, car c'est de cela que j'ai parlé à Philadelphie il y a trois semaines. Toute ma conférence sera publiée dans le *Catholic Family News*. Je ne dirai qu'une chose ici. Selon la volonté des Pères du Concile, du Concile Vatican, d'une certaine manière, le document, le concept de tradition a été transformé. Maintenant, la tradition peut changer. J'ai cité Léon XIII avant disant : « La Tradition ne peut changer. La Foi ne peut changer. Le Dogme ne peut changer. Il n'y a pas de hiérarchie de la vérité. Il n'y a qu'une seule et même vérité. » J'ai cité Pie XII disant que « Le Magistère ordinaire doit être obéi. Le Magistère ordinaire n'étant tel que lorsque... » Et d'ailleurs, de nombreux manuels de théologie d'autrefois diront la même chose que moi. Le Magistère ordinaire, l'enseignement ordinaire d'un pape n'étant contraignant, bien sûr, que s'il ne contredit pas ses prédécesseurs. Ici, dans ce concile, ils osent changer le concept de tradition en disant : « La Tradition connaît le progrès. » Et la citation exacte est : « La tradition qui vient des Apôtres progresse dans l'Église avec l'aide du Saint-Esprit. Il y a une croissance, une compréhension des réalités et des paroles qui sont transmises. Cela se produit de diverses manières. Cela vient de la contemplation et de l'étude des croyants qui méditent ces choses dans leur cœur. Cela vient du sens intime des réalités spirituelles qu'ils éprouvent. Ainsi, à mesure que les siècles passent, l'Église avance toujours vers la plénitude de la vérité divine jusqu'à ce que, finalement, les paroles de Dieu s'accomplissent en elle. » Non. L'Église est en possession de la pleine vérité. L'Église ne

peut pas s'approcher, l'Église ne peut pas se rapprocher. Elle ne peut pas avancer vers la plénitude de la vérité divine. L'Église détient la vérité divine dans sa plénitude. C'est un dogme de la foi catholique. Et la tradition n'est pas quelque chose qui change avec la méditation des croyants. Je me fiche de la méditation des croyants, et je ne suis pas intéressé par les expériences religieuses de M. X et Mme Y. Elles ne changent pas la vérité. Elles n'ajoutent rien à la tradition. La seule manière dont la tradition peut croître est dans le sens de l'approfondissement de la compréhension. Mais comme l'a souligné Saint Vincent de Lérins, cité par le Concile Vatican I, Saint Vincent de Lérins dit : « Il y a un approfondissement de la compréhension de la vérité, mais *Eodem sensu, eadem sententia*, dans le même sens et dans le même jugement. » Vous ne pouvez pas inverser le jugement d'il y a 500 ans par une meilleure compréhension ou à cause d'une meilleure compréhension. Vous ne pouvez qu'approfondir la compréhension. Quand en 1854, le 8 décembre, Pie IX proclama le Dogme de l'Immaculée Conception, il n'a rien dit de nouveau. Il s'est juste assuré que nous avons maintenant une terminologie précise sur ce que cela signifie.

ECCLESIA DEI

J'en ai parlé, mais dans le même contexte, je dois mentionner le triste fait du document le plus frauduleux émis par le Saint-Siège, signé par le Saint-Père, au cours des 30 dernières années. Et c'est ce même document sur lequel la Fraternité Saint-Pierre et d'autres groupes fondent leur existence. Le document s'appelle *Ecclesia Dei*. Le document contredit directement la tradition de la théologie morale qui nous a été transmise par le passé et par d'autres papes quand il dit au numéro trois : « En soi, cet acte... » Ils parlent des consécrations épiscopales effectuées par Mgr Lefebvre avec l'assistance de Mgr Castromayer. « En soi, cet acte a été une désobéissance au Pontife Romain en une matière très grave et d'importance suprême pour l'unité de l'Église, telle qu'elle est l'ordination des évêques par laquelle la succession apostolique est sacramentellement perpétuée. Par conséquent, une telle désobéissance... » J'ai vérifié en latin. C'est bien cela. « Par conséquent, une telle désobéissance, qui implique en pratique le rejet de la primauté romaine, constitue un acte schismatique. » Non, ce n'est pas le cas. Une telle désobéissance en tant que telle ne constitue rien d'autre que de la désobéissance. Et le nouveau Code de Droit Canonique est d'accord avec moi, car le nouveau... Notez bien, l'ancien droit canonique, bien sûr, le fait, car jamais dans l'histoire de l'Église une consécration épiscopale illégale n'a été considérée comme un acte schismatique. Le schisme est automatiquement lié à la peine extrême d'excommunication. Comment se fait-il que l'Église n'ait jamais placé les consécrations épiscopales illégales sous peine d'excommunication avant 1949, lorsque Pie XII fut confronté à l'Église nationale de Chine consacrant des évêques contre sa volonté ? Le nouveau Code de Droit Canonique, quand il dit au Canon 1382 que les consécrations épiscopales sans le mandat du Pape sont une excommunication automatique, ne liste pas ce crime parmi les crimes de schisme, parmi les crimes contre l'unité de l'Église. Le nouveau Code de Droit Canonique ne mentionne pas les consécrations épiscopales en rapport avec le schisme. Le Pape ne peut donc pas. Le Pape est lié par le droit canonique à moins qu'il ne veuille le changer. Donc le numéro trois est un mensonge. Le numéro trois est une erreur en théologie morale.

Le numéro quatre dit : « La racine de cet acte schismatique, » ce qu'il n'est pas. « La racine de cet acte schismatique peut être discernée dans une notion incomplète et contradictoire de la tradition. » Ainsi, le Pape accuse maintenant Mgr Lefebvre d'une notion incomplète et contradictoire de la tradition, ce qui est assez drôle quand on sait que j'ai lu tout ce que Mgr Lefebvre a jamais écrit. Et tout ce que j'ai trouvé, ce sont des déclarations des plus peu originales. Des plus peu originales. Il cite les papes, il cite les conciles, il cite les saints, il cite les Pères de l'Église, il cite les docteurs de l'Église désignés, et il ne dit jamais rien de son propre chef. Mgr Lefebvre est l'une des personnes les moins originales de ce monde en ce qui concerne la doctrine. Dieu le bénisse pour cela, et nous le remercions pour cela. Son concept de tradition est exactement identique au concept de tradition dogmatiquement prononcé dans *Dei Filius* de Vatican I, et dogmatiquement prononcé dans la section et la session appropriées du Concile de Trente. Et il est complètement conforme à tout ce qui a été dit sur la tradition dans l'histoire de l'Église jusqu'à la malheureuse année 1958. Je le répète : « La racine de son acte schismatique peut être discernée dans la notion incomplète et contradictoire de la tradition. Incomplète parce qu'elle ne tient pas suffisamment compte du caractère

vivant de la tradition. » Que la tradition ait un caractère vivant est un concept si souvent condamné que parfois il y a tellement de citations que je ne peux pas, je ne les ai tout simplement pas présentes. Mais vous trouverez cela dans le *Catholic Family News*. Cela vient avec ce caractère vivant de la tradition, qui, comme le Concile Vatican II l'a clairement enseigné, vient des apôtres et progresse dans l'Église avec l'aide du Saint- Esprit. « Il y a une croissance dans la compréhension des réalités et des paroles qui sont transmises. Cela se produit de diverses manières. Cela vient de la contemplation et de l'étude des croyants qui méditent ces choses dans leur cœur. Cela vient du sens intime des réalités spirituelles qu'ils éprouvent, et cela vient de la prédication de ceux qui ont reçu, avec leur rite de succession dans l'épiscopat, le charisme certain de la vérité. » C'est exactement une définition selon tout ce que Pie X condamne dans son encyclique contre le modernisme, *Pascendi Dominici Gregis*. Mais comme c'était ma deuxième conférence à Philadelphie, je vous recommande la lecture du numéro approprié du *Catholic Family News*. Nous n'avons pas le temps ici.

DIGNITATIS HUMANAE

Le document suivant parmi les plus scandaleux de Vatican II est la Déclaration sur la Liberté Religieuse. Le titre lui-même est à condamner. Déclaration sur la Liberté Religieuse, Vatican II, *Dignitatis Humanae*, 7 décembre 1965. Cela commence par le blasphème. Numéro un : « L'homme contemporain prend de plus en plus conscience de la dignité de la personne humaine. » Saint Pie X a dit : « La seule dignité de la personne humaine est d'être chrétien. » Léon XIII a dit : « Assez parlé de la dignité de l'homme. Parlons de la dignité de Dieu. » (Public applaudit) Merci d'avoir applaudi Léon XIII. (Public rit)

Par conséquent, le concile dit au numéro deux : « Le concile déclare en outre que le droit à la liberté religieuse est fondé sur la dignité même de la personne humaine, telle qu'elle est connue par la parole révélée de Dieu et par la raison elle-même. Ce droit de la personne humaine à la liberté religieuse doit être reconnu dans l'ordre constitutionnel de la société, afin d'en faire un droit civil. » Pouvez-vous croire cela ? Voyons ce que l'Église catholique en dit. Dans *Mirari Vos*, Grégoire XVI condamne ce concept quand il dit au numéro 15 : « De cette source empoisonnée de l'indifférentisme découle cette maxime fausse et absurde, ou plutôt extravagante, qu'il faut établir et garantir à chacun la liberté de conscience. Erreur des plus contagieuses, à laquelle conduit la liberté absolue et débridée d'opinion, qui, pour la ruine de l'Église et de l'État, se répand sur le monde, et que certains hommes, par une imprudence débridée, ne craignent pas de représenter comme avantageuse pour l'Église. ‚Et quelle mort plus certaine pour les âmes', dit Saint Augustin, ‚que la liberté de l'erreur ?' »

La proposition même de la liberté religieuse, trouvée chez des âmes orgueilleuses au XIXe siècle, fut condamnée par le pape Pie IX. Le document s'appelle Le Syllabus de Pie IX, syllabus des principales erreurs de notre temps, qui sont censurées dans les allocutions consistoriales, encycliques et autres lettres apostoliques de notre très Saint Seigneur, le pape Pie IX. C'est une collection de déclarations des écrits de Pie IX, publiées par le Saint-Office au nom du Pape, sanctionnées par lui. Et il donne une liste de 80 déclarations. Toutes les 80 déclarations sont solennellement condamnées dans ce document. Et quiconque est d'accord avec l'une de ces déclarations cesse automatiquement d'être catholique. Comprenez donc que ce que je cite maintenant n'est pas la doctrine de l'Église. C'est condamné.

Numéro 15 : « Tout homme est libre d'embrasser et de professer la religion qu'il, guidé par la lumière de la raison, considérera vraie. » Phrase condamnée.

Numéro 16 : « L'homme peut, en observant n'importe quelle religion, trouver le chemin du salut éternel et arriver au salut éternel. » Phrase condamnée citée par Vatican II comme doctrine dans le document susmentionné et ce document.

17 : « Du moins, il faut avoir bon espoir du salut éternel de tous ceux qui ne sont pas du tout dans la véritable Église du Christ. » Déclaration condamnée.

18 : « Le protestantisme n'est rien d'autre qu'une autre forme de la même vraie religion chrétienne, sous laquelle il est permis de plaire à Dieu également comme dans l'Église catholique. » Déclaration condamnée dans la collection de Pie IX. Non citée littéralement par Vatican II, mais indirectement. Le syl-

labus garantit que le document sur la liberté religieuse rédigé par les Pères conciliaires est anti-catholique, contradictoire à l'enseignement de l'Église. Le Cardinal Ratzinger l'a admis. Aucun des traditionnalistes soi-disant à moitié, 50% ou 45,5% qui disent que le Père Hesse ne devrait pas rompre avec l'Église en disant que Vatican II est hérétique, quiconque dit cela est réellement en contradiction avec le préfet actuel de la congrégation de la foi qui a dit : « Le décret sur la liberté religieuse est certainement un anti-syllabus. » Et le syllabus est la liste des phrases condamnées, que je viens de vous citer. Le Cardinal Ratzinger dit donc la même chose que moi. Pourquoi il n'en tire pas les conséquences, ce n'est pas à moi de juger. Mais le décret sur la liberté religieuse est définitivement à condamner. Et c'est, en fait, le point où Mgr Lefebvre a dit : « Non. Je ne signerai plus rien maintenant. » Certains des premiers documents contenaient néanmoins toutes les erreurs que Mgr Lefebvre a signées, et il a dit : « Parce qu'à l'époque, nous ne pouvions pas imaginer qu'un pape signerait des documents qui sont faux, nous nous sommes donc soumis. » Erreur compréhensible. Et je peux vous dire, je suis témoin de cette erreur parce que je l'ai commise moi-même il y a de nombreuses années. J'ai dit : « Il est impossible que le Pape signe des choses qui sont contre la foi. » J'ai appris ma leçon et vous aussi.

C'est par sa conscience que l'homme voit et reconnaît les exigences de la loi divine. Il est tenu de suivre fidèlement cette conscience dans toutes ses activités afin de parvenir à Dieu, qui est sa fin dernière. Par conséquent, il ne doit pas être forcé d'agir contrairement à sa conscience. L'Église n'a jamais dit que quiconque pouvait être converti par la force. Mais en même temps, l'Église a dit : « Si vous ne conformez pas votre conscience à notre enseignement, vous irez, » excusez-moi si je le dis à la manière irlandaise, « en enfer. » Et maintenant, Vatican II demande aux États de transformer cela en loi. Au numéro quatre : « Par conséquent, pourvu que les justes exigences de l'ordre public ne soient pas violées, ces groupes ont un droit à l'immunité afin qu'ils puissent s'organiser selon leurs propres principes. Ils doivent être autorisés à honorer la Divinité suprême, » ou quoi que ce soit, « par un culte public, aider leurs membres à pratiquer leur religion et les fortifier par l'instruction religieuse et promouvoir des institutions dans lesquelles les membres peuvent travailler ensemble pour organiser leur vie selon leurs principes religieux. » Alors s'il vous plaît, contribuez au prochain don pour construire une mosquée à Los Angeles. Le Pape a envoyé un délégué à l'ouverture officielle de la mosquée islamique à Rome. Des amis à moi à Rome, qui appartenaient à un groupe appelé Très Ailes Droite, mais ils sont très catholiques, ont catapulté des tranches de salami dans la mosquée. Dieu les bénisse. En réalité, ce sont de bonnes personnes. Vous voyez, nous leur tirons des tranches de salami. Le Coran dit dans la sourate 47 qu'ils doivent nous tuer. Eh bien, Vatican II est certainement un concile perverti parce qu'il demande ici aux autorités civiles de donner une liberté complète aux autres religions hérétiques, schismatiques et païennes.

Et c'est quelque chose qui a de nouveau été condamné par Pie IX dans le syllabus. Je cite : « Numéro 20 : Le pouvoir ecclésiastique ne doit pas exercer son autorité sans la permission et l'assentiment du gouvernement civil. » Ceci est maintenant dans la déclaration de Balamand que j'ai citée précédemment avec les Églises orthodoxes. « Numéro 21 : L'Église n'a pas le pouvoir de définir dogmatiquement que la religion catholique est la seule vraie religion. » Vatican II en doute tout le temps. Ils ne disent pas exactement la même chose qui a été condamnée ici, mais ils disent toujours quelque chose qui revient au même. Car si l'Église catholique, si les autorités civiles qui, tout au long de la tradition de l'Église, ont toujours dû se soumettre au Pape. Rappelez-vous Grégoire VII qui a excommunié l'empereur allemand pour ne pas s'être soumis au Pape. Et Henri VIII a été excommunié, à juste titre, parce qu'il s'est séparé de Rome. Maintenant, Vatican II dit : « Tout va bien. » Et d'ailleurs, le Pape, avec cette abomination de soi-disant évêque se faisant appeler l'Archevêque de Cantorbéry, étant un laïc bien sûr, parce que leurs ordres sont définitivement invalides comme Léon XIII l'a déclaré dogmatiquement dans son *Apostolicae Curae*. Le Pape, avec un laïc à Cantorbéry, a béni les gens. Si j'avais été assez stupide pour être là, cela aurait fonctionné.

Numéro 22 des phrases condamnées : « L'obligation par laquelle les enseignants et auteurs catholiques sont strictement liés se limite uniquement à ce qui est proposé à la croyance universelle comme dogmes de foi par le jugement infaillible de l'Église. » C'est une condition nécessaire pour pouvoir dialoguer et pour dire que les autres religions peuvent aussi vous sauver. Je vous ai dit ce que les autres papes ont dit sur une

hiérarchie de la vérité. Et à la fin de la liste des phrases condamnées, nous verrons ce que Pie IX a dit sur les nouvelles théories concernant les pouvoirs de l'État et la relation entre l'Église et l'État. Au numéro 77, phrase condamnée : « De nos jours, il n'est plus opportun que la religion catholique soit tenue pour la seule religion de l'État, à l'exclusion de toutes les autres formes de culte. » Cette phrase a été condamnée. Maintenant, le document sur la liberté religieuse demande aux autorités civiles de transformer la liberté religieuse en un droit civil. Quel a été le résultat ? La Constitution de la Colombie en Amérique du Sud a dit que la religion d'État officielle de la Colombie est la religion catholique, la foi catholique. Le pape, Paul VI, leur a fait retirer cela. Le Vatican a exercé une pression sur le gouvernement colombien pendant plus de trois mois jusqu'à ce qu'il cède et annule ce paragraphe de sa constitution. Mgr Lefebvre, qui connaissait bien les différentes constitutions des différentes parties de la Suisse, des différentes provinces de la *Confoederatio Helvetica*, qui est la Suisse, la Confédération Helvétique, a dit que dans l'une des parties francophones de la Suisse, pour être précis, la vallée du Rhône, le canton du Valais, leur constitution locale tenait la religion catholique pour la religion d'État. Le nonce apostolique en Suisse les a forcés à retirer ce paragraphe. C'est l'interprétation du document sur la liberté religieuse. Que personne ne dise donc que je l'interprète vicieusement d'une manière qu'ils ne font pas. Ils l'interprètent même plus fortement que je ne l'aurais jamais fait.

Une autre phrase condamnée est le 78 du syllabus : « Il a donc été sagement décidé par la loi dans certains pays catholiques que les personnes y résidant jouiront de l'exercice public de leur culte particulier. » Or, c'est une citation directe de Vatican II qui a été directement condamnée par le pape Pie IX, d'accord ? Numéro 79 : « Il est en outre faux que la liberté civile de tout culte, et le plein pouvoir accordé à tous de manifester ouvertement ou publiquement n'importe quelles opinions et pensées, conduisent plus facilement à corrompre les mœurs et les esprits des peuples et à propager la peste de l'indifférentisme. » Notez bien, cette déclaration dit qu'il est faux de dire que la peste de l'indifférentisme est provoquée par le droit civil autorisant toutes les religions. Vatican II exige du droit civil d'autoriser toutes les religions, de les encourager et de les aider. Numéro 80 : « Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et s'entendre avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. » Ceci a été condamné. « Le Pontife Romain peut et doit se réconcilier et s'entendre avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. » Le Pontife Romain, croyez-me, non seulement s'est entendu avec eux, il a dépassé leurs propres désirs dans son propre sécularisme et dans son propre indifférentisme et dans sa propre trahison de la foi catholique. C'est un traître. Pour être sûr qu'il comprenne, en polonais, le mot est *zdrajca*. La liberté religieuse, dit Vatican II : « Les communautés religieuses ont en outre le droit de ne pas être empêchées d'enseigner et de témoigner publiquement de leurs croyances par la parole ou par écrit. » Il est temps de mettre les Témoins de Jéhovah à l'aide sociale, n'est-ce pas ? « Est également inclus dans le droit à la liberté religieuse le droit des groupes religieux de ne pas être empêchés de démontrer librement la valeur spéciale de leur enseignement. » La valeur spéciale de leur enseignement. Oui. Qu'en est-il du point de vue islamique sur les femmes ? Je suis surpris qu'Hillary n'ait pas réagi fortement contre l'Islam. Heil Hillary. « Est également inclus dans les droits de la liberté religieuse le droit des groupes religieux de ne pas être empêchés de démontrer librement la valeur spéciale de leur enseignement pour l'organisation de la société et l'inspiration de toute activité humaine. » Ceci ne vient pas d'Andrew Love, si vous voyez de qui je parle. Ceci ne vient pas de la Maison Blanche. C'est Vatican II. Ces groupes ont le droit de décider, conformément à leurs propres convictions religieuses, de la forme d'éducation religieuse à donner à leurs enfants. C'est pourquoi maintenant, quand un catholique épouse un protestant, il n'y a plus d'exigence de faire baptiser les enfants catholiques. Cela n'a plus d'importance. « L'autorité civile doit donc entreprendre de sauvegarder la liberté religieuse de tous les citoyens de manière efficace par une législation juste et d'autres moyens appropriés. Elle doit aider à créer des conditions favorables à la promotion de la vie religieuse afin que les citoyens soient réellement en mesure d'exercer leurs droits religieux et de remplir leurs devoirs religieux et afin que la société elle-même puisse jouir des avantages de la justice et de la paix qui résultent de la fidélité de l'homme à Dieu et à sa sainte volonté. » Qui sont les seuls à accomplir la sainte volonté de Dieu ? Les catholiques. Personne d'autre. Vatican II dit qu'ils le font tous.

Je pense que cela suffit en ce qui concerne le document sur la liberté religieuse. Une dernière citation : «

La liberté de l'Église est le principe fondamental régissant les relations entre l'Église et les autorités publiques et tout l'ordre civil. » C'est juste, bien sûr. « L'Église revendique pour elle-même la liberté dans la société humaine devant toute autorité publique. L'Église revendique aussi pour elle-même la liberté en tant que société d'hommes avec le droit de vivre dans la société civile conformément aux principes de la foi chrétienne. » Nous avons donc ici, pour la première fois, une bonne compréhension de la liberté religieuse. Pourquoi l'Église catholique n'a-t-elle jamais publiquement condamné le Premier Amendement à la Constitution américaine ? Parce que les papes ont toujours su que si un pays n'est de toute façon pas catholique, autant utiliser leurs idées sur la liberté religieuse. Cela ne constitue pas un enseignement. Vatican II l'a transformé en enseignement. Le Premier Amendement à la Constitution américaine adopté en 1791 n'est pas un enseignement. C'est un arrangement praticable. Rien de plus. La Constitution américaine n'est pas un document qui enseigne au peuple, ce n'est pas un document religieux. Ce n'est pas un document qui dit : « Voici ce que vous devez croire. » Mais : « Voici comment nous allons organiser notre société. » Et dans notre société, avec toutes les religions venues d'Europe, pensez au Mayflower qui n'a jamais sombré, malheureusement, avec toutes ces religions venues, l'État avait peu de choix. Il aurait pu viser une constitution plus catholique, mais de toute façon, ce n'est pas un document d'enseignement. Le scandale ici est que Vatican II transforme maintenant en enseignement quelque chose que nous avons dû tolérer pendant 200 ans. « En même temps, les fidèles chrétiens, en commun avec le reste des hommes, ont le droit civil de ne pas être entravés dans la conduite de leur vie selon leur conscience. Une harmonie existe donc entre la liberté de l'Église et cette liberté religieuse, qui doit être reconnue comme le droit de tous les hommes, et toutes les communautés doivent être sanctionnées par le droit constitutionnel. » C'est sanctionné par le droit constitutionnel dans ce pays, mais où est mentionné le Christ-Roi dans ce document ? Le pape Pie XI dans *Quas Primas* a prononcé comme une vérité solennelle à tenir pour toujours que le Christ est le roi de toutes les sociétés, et que ce n'est que dans la royauté du Christ que nous sommes des êtres humains pleinement dignes, comme Pie X l'a dit : « La dignité de l'être humain réside dans le fait d'être chrétien. » Ce document, même lorsqu'il parle de la liberté de l'Église catholique elle-même, ne mentionne pas le Christ-Roi. Cela vous montre dans quel esprit ces choses ont été écrites.

GAUDIUM ET SPES

J'ai traité de la liberté religieuse, aussi triste que cela soit, ce n'est pas encore le pire à venir de Vatican II. À bien des égards, le pire de tous les documents, même s'il n'est pas aussi explicitement hérétique que les autres que j'ai cités, est la Constitution Pastorale, donc elle n'est même pas dogmatique, mais c'est quand même la pire. Vous verrez. Constitution Pastorale sur l'Église dans le Monde Moderne. *Gaudium et Spes*. 7 décembre 1965. Ils parlent vraiment de ce qu'est réellement la relation entre l'Église et le monde aujourd'hui. « Et l'Église dans sa... » L'Église Conciliaire, « Dans son incroyable générosité offre, » je cite, « De coopérer sans réserve avec l'humanité pour favoriser un sentiment de fraternité afin de correspondre à leur destinée. » Le Christ-Roi est de nouveau passé par la fenêtre. L'Église veut maintenant coopérer sans réserve, et comme vous le verrez au numéro 80, avec le Nouvel Ordre Mondial. « La destinée de la race humaine est considérée comme un tout complet, non plus, pour ainsi dire, dans les histoires particulières de divers peuples, maintenant elle fusionne en un tout complet. » Donc nous sommes un avec les Juifs, nous sommes un avec les Protestants, nous sommes un avec l'Islam. Dites à votre frère musulman d'à côté que vous êtes son frère uni à lui, mais préparez-vous à des réponses. Dites au Juif orthodoxe de votre communauté qui respecte encore la synagogue plus que le Concile de Vatican ne respecte les églises catholiques en les détruisant l'une après l'autre, dites au Juif hassidique qui suit les règles de sa religion, quelles qu'elles soient, dites au Juif hassidique que vous êtes un avec lui. Vous obtiendrez une réponse probablement très gentille.

Quel est le sens final de l'activité de l'homme dans l'univers ? » Le concile ne donne pas la réponse, croyez-moi. « Le peuple de Dieu... » C'est l'Église, nous l'avons vu dans *Lumen Gentium*, le peuple de Dieu, concept identique au concept de l'Église. « Le peuple de Dieu et la race humaine, qui est son cadre, se rendent mutuellement service. » Oh, maintenant l'Église, avec tous les autres êtres humains, nous nous rendons mutuellement service. Encore une fois, dites à

votre voisin hassidique que vous lui rendez service. Il dira : « Quoi ? Je ne l'ai pas vu. » Au numéro 12, le même document scandaleux dit : « Croyants et incroyants s'accordent presque unanimement... » Presque signifie que nous ne le faisons pas. « Croyants et incroyants s'accordent presque unanimement pour que toutes les choses sur terre soient ordonnées à l'homme comme à leur centre et à leur sommet. » C'est du satanisme. C'est le résultat de la tentative de Jacques Maritain de réconcilier l'humanisme et la chrétienté dans son horrible livre, *L'Humanisme Intégral*, qui fut traduit en italien, *Umanesimo Integrale*, par un certain Giovanni Battista Montini et présenté avec les termes les plus élogieux. Giovanni Battista Montini était Paul VI. Le concept même que les Églises œuvrent vers l'homme comme leur sommet et leur centre, c'est du satanisme parce que c'est substituer Dieu à l'homme. C'est mettre l'homme à la place de Dieu. Gilbert Keith Chesterton a dit à ce sujet : « Si vous dites Je Suis, et que vous ne spécifiez pas ce que vous voulez dire en disant Je Suis, alors vous prononcez le Verbe de Dieu, vous prononcez le nom de Dieu. Vous revendiquez le nom de Dieu pour vous-même. » « La vision d'une foule auréolée qui pleure autour d'un trône vide, auréoles sombres et anges morts, l'homme avec sa propre vie se tient seul. » « ‚Je Suis,' dit-il, son credo en faillite. ‚Je Suis,' et n'est de nouveau qu'une motte. Le moineau démarre, les herbes frémissent, car il a dit le nom de Dieu. » Gilbert Keith Chesterton savait ce que cela signifiait de mettre l'homme à la place de Dieu. La seule fois de l'année dans la Sainte Messe où je brise les rubriques sacrées de la messe est le Dimanche de la Passion quand le Christ dans l'Évangile dit : (*Avant Abraham, j'étais*). « Avant Abraham fut, je suis. » C'est la deuxième fois sur deux, la deuxième fois dans l'Ancien et le Nouveau Testament que Dieu dit Son propre nom. Le voisin juif hassidique que j'ai cité avant serait scandalisé, absolument totalement scandalisé par *Gaudium et Spes* numéro 12 lui disant que sa religion est ordonnée vers l'homme comme centre et sommet. Il dira : « Oh non, ce n'est pas le cas. C'est Dieu. » Parce qu'il sait qu'il commet un péché mortel s'il nomme même, dans sa religion, le nom de Dieu. Yahvé, Je Suis. Dieu Lui-même ne le dit que deux fois dans les Saintes Écritures. Quand Moïse fait face au buisson ardent sur le Sinaï et qu'il dit : « Qui êtes-vous ? » Et Dieu répond : (*Je Suis Celui qui Suis*). « Je suis Celui qui Suis. » Et quand le Christ dit (*Avant Abraham, j'étais*), « Avant Abraham fut, je suis, » contrairement à Vatican II, les Juifs réagissent très conséquemment. Ils ramassent des pierres pour le lapider parce qu'il venait de dire le nom de Dieu en se référant à Sa propre personne. Ils avaient tort. Bien sûr, les Juifs avaient tort. Ils n'ont pas reconnu le Christ comme Fils de Dieu, mais leur réaction était au moins logique. Vous ne pouvez pas dire Je Suis et ne rien ajouter. Je suis un homme. Je suis un prêtre. J'ai 44 ans. Je suis docteur en théologie. Mais je ne peux pas dire Je Suis. Seul Dieu peut dire Je Suis parce que Dieu est un être infiniment simple. Et quand Moïse Lui demande : « Oui, mais que dis-je aux gens là-bas qui vous êtes ? » God dit : « Dis-leur que tu as rencontré Celui qui est. » *Qui est*. Rien d'autre. Juste Celui qui est. Et c'est pourquoi, à partir de ce jour, le mot Yahvé, Je Suis, était si sacré, si sacré que quiconque le prononçait était passible de la peine capitale.

La conséquence logique de cela est que Vatican II dit au numéro 21 : « Bien que l'Église rejette absolument l'athéisme... » Bien que. C'est toujours bien que et puis mais. Oui. Bien que nous soyons tous catholiques, mais... Oui. « Bien que l'Église rejette absolument l'athéisme, elle proclame néanmoins sincèrement que tous les hommes, ceux qui croient comme ceux qui ne croient pas, doivent aider à établir le bon ordre dans ce monde où tous vivent ensemble. Cela ne peut certainement pas être fait sans dialogue. » Ah ah. Je suppose que l'un des Pères conciliaires était George Bush quand il a dit le Nouvel Ordre Mondial. Oui. Non, je retire cela. Je n'aime pas George Bush la moitié autant que les gens qui ont écrit cela. Ce n'est pas un évêque catholique.